



FGRCF

Section de Strasbourg et environs

7

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE ET D'OUTRE-MER

<http://www.fgrcfstrasbourg.fr>

SECTION DE STRASBOURG et environs

fgrcfstbg@free.fr

Bonjour chères adhérentes et adhérents

La section FGRCF de Strasbourg propose un séjour au parc du Puy du Fou

du 19.6 au 22.6.2024

Le déplacement se fera en train : TGV jusqu'à Angers puis TER de Angers à Cholet où nous serons hébergés

Tarif envisagé : entre 565€ et 590€ par personne occupant une chambre double (en fonction des hôtels alloués)

645€ pour une chambre individuelle (1 seule chambre)

A ce jour nous disposons de 41 places

La prestation comprend :

- Les entrées pour les 2 jours au parc + le pass émotion (coupe file évite donc les attentes , placement préférentiel pour les grands spectacles) + entrée à la Cinescénie
 - les diners des 20 et 21 dans le parc
- l'hébergement des 19, 20 et 21.06 + les petits déjeuner +la taxe de séjour pour les 3 jours
 - Le dîner du 19.06 et le déjeuner du 22.06 à Cholet (¼ de vin + café compris)
 - Le transport de la gare de Cholet à l'hôtel le 19.06 et retour le 22.06
 - Le transfert entre l'Hôtel et le parc du Puy du Fou les 20 et 21.06.

La prestation ne comprend ni les réservations TGV, ni les déjeuners dans le parc
les 20 et 21.06

Nous avons posé une option pour l'instant, une confirmation de séjour doit être envoyée à l'office du tourisme avec versement d'un acompte, le reliquat sera à payer mi-avril 2024.

C'est pourquoi le bulletin d'inscription au séjour, accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 200€ par personne devra nous parvenir au plus tard le 13.11.2023.

Ce n'est qu'après l'envoi de la confirmation et de l'acompte que le dossier sera finalisé

Contacts : – Claude HUMMEL 0681567818 Chantal KLEINKLAUS 0651741189

Bulletin d'inscription au séjour Puy du Fou du 19.06 au 22.06.2024

Nom Prénom :

Adresse

Ville

Code Postal

Téléphone portable :

adresse mail :

S'inscrit pour 1 personne x200€=

S'inscrit pour 2 personnesx200€=

Un acompte de 200€ par personne est à adresser par chèque au plus tard le 10.11.2023 à

Chantal Kleinklaus, notre trésorière 2, rue des Châtaigniers 67730 Châtenois.

Le solde est à payer avant mi-avril 2024

Signature